

Paris, le 10 décembre 2008

## Avis de l'Autorité sur le projet de révision du plan de gêne sonore de l'aéroport de Bâle - Mulhouse

Par lettre en date du 27 novembre 2008, le préfet du Haut - Rhin a transmis pour avis le projet de plan de gêne sonore de l'aéroport de Bâle - Mulhouse. En effet l'arrêté préfectoral du 30 décembre 2003 approuvant le plan de gêne sonore a été annulé par jugement du 27 mars 2008 du tribunal administratif de Strasbourg.

Lors de la réunion plénière du 10 décembre 2008, les membres de l'Autorité ont examiné les différentes pièces du dossier ; ils ont pris connaissance des avis des collectivités territoriales concernées ainsi que des débats et des votes exprimés lors de la commission consultative d'aide aux riverains qui s'est tenue le 20 novembre 2008.

Ce projet a été élaboré avec des hypothèses de trafic pour l'année N+1 c'est-à-dire estimé pour 2009 à 86 200 mouvements. Les hypothèses de mouvements journaliers par type d'appareils et leur répartition par tranche horaire ont été basées sur les valeurs constatées en 2007 (transfert de d'environ 3% des mouvements de la soirée vers la nuit). Pour prendre en compte la dispersion des trajectoires, le logiciel de suivi des trajectoires réelles - ELVIRA – a été combiné avec le logiciel de modélisation INM.

La nouvelle carte du plan de gêne sonore diffère de celle approuvée en 2003 sur les points suivants :

- allongement du tracé vers le nord en raison de l'évolution des types d'avion,
- raccourcissement au niveau de la piste est-ouest pour cause de moindre utilisation,
- empreinte élargie au sud en raison de l'évolution des types d'avion (plus bruyants mais avec de meilleures performances de montée).

Au total les zones I et II ne comprenant aucun logement, 1960 personnes et 810 logements situés en zone III sont concernés par ce nouveau plan de gêne sonore.

L'ACNUSA considère que la prise en compte des trajectoires réelles grâce aux nouveaux outils de suivi est un net progrès et donne un avis favorable au projet de plan de gêne sonore de l'aéroport de Bâle – Mulhouse.